

# Présentation de la Liste des Associations de l'université (n° 2)

La Liste des Associations de l'université regroupe des représentant-e-s des associations d'étudiant-e-s de la majorité des facultés et instituts de l'UNIGE. Formée par un processus démocratique et transparent, elle a l'ambition de représenter les étudiant-e-s au quotidien grâce à une collaboration avec les associations et leurs étudiant-e-s.

Les candidat-e-s que la Liste des Associations présente sont des étudiant-e-s engagé-e-s dans la politique universitaire et investi-e-s dans la défense des intérêts des étudiant-e-s depuis un bon nombre d'années.

L'union interfacultaire et la défense d'un programme commun sont des éléments essentiels pour la défense des intérêts étudiants dans l'Assemblée de l'Université. Notre union fait notre force.

Suite à la consultation des associations des diverses facultés et instituts, la Liste des Associations vous présente le programme qu'elle s'engage à défendre au sein de l'université. Celui-ci s'articule autour de quatre grandes thématiques : la **participation**, la **vie étudiante et associative**, les **conditions de vie et d'études** et enfin l'**accessibilité** et la **diversité des études**.

## 1. Participation

*Afin d'impliquer chaque étudiant-e dans les décisions qui le/la concernent, nous souhaiterions :*

- Une transparence plus grande et une amélioration de la transmission des informations aux étudiant-e-s.
- Une meilleure représentation et participation des étudiant-e-s dans les divers instances et organes de l'Université.

## 2. Vie étudiante et associative

*Afin de promouvoir une vie étudiante riche et diversifiée, nous souhaiterions :*

- Plus d'espaces de bien-être pour les étudiant-e-s.
- Plus de locaux dédiés aux associations.
- Une facilitation des réservations des espaces universitaires pour les associations.
- Une facilitation des processus d'enregistrement et de reconnaissance des associations.
- Une collaboration entre les différentes associations et une représentation étudiante unie.

## 3. Conditions de vie et d'études

*Afin de garantir à tou-te-s des conditions de vie et d'études convenables :*

- Une amélioration de l'encadrement des étudiant-e-s.
- Une institution attentive aux besoins des étudiant-e-s.

- Des bâtiments universitaires respectueux de l'environnement.
- Des logements étudiants accessibles à tou-te-s.
- Prévenir une augmentation des coûts d'études indirects.

#### 4. Education accessible et diversifiée

*Afin d'améliorer l'accès à l'éducation pour tou-te-s et sa diversité, nous souhaiterions :*

- Le maintien de la diversité des filières d'études.
- Une cohérence plus grande dans le cursus universitaire (suivi entre le bachelor et master).
- Une amélioration du système de bourses.
- Une université accessible à tou-te-s, étrang-er-ère-s, sans papiers.
- Prévenir les restrictions d'accès aux études universitaires (hausse des taxes).

Entre 2009 et 2015 la liste unitaire des Associations d'étudiant-e-s a défendu avec succès :

- la suppression du critère de « normalité des études » dans les procédures d'exonération des taxes universitaires. A l'époque, les étudiants devaient réussir 60 crédits ECTS pour pouvoir demander une exonération des taxes universitaires. Les étudiant-e-s qui travaillaient à côté de leurs études se trouvaient pénalisé-e-s.
- la participation des étudiant-e-s aux commissions de nomination des professeur-e-s, aux commissions de planification et aux organes participatifs de toutes les facultés.
- un fonctionnement plus démocratique de l'uni, des représentantes des étudiant-e-s dans de nombreuses commissions.
- la reconnaissance du statut d'associations étudiantes et de leurs droits aux prestations de l'université (subventions, locaux, affichage, etc.).
- plus de fonds pour les activités des associations d'étudiant-e-s et pour les voyages d'études.
- la thématisation de l'anonymisation des examens avec un sondage auprès des étudiant-e-s.
- une réforme des bibliothèques respectueuses du personnel et qui a amélioré l'accessibilité des bibliothèques.
- la prévention d'une éventuelle augmentation des taxes d'études.
- la tolérance vis-à-vis des absences pendant les cours et une position claire du rectorat sur le problème des listes de présence.

#### CONTACTS

**Adresse e-mail** : [liste2.des.associations@gmail.com](mailto:liste2.des.associations@gmail.com)

**Facebook** : <https://www.facebook.com/liste.des.assoc?fref=photo>